

Construction de 34 maisons

**RUE DE LA BERAUDIERE
42150 LA RICAMARIE**

NOTICE DESCRIPTIVE

Conforme à l'annexe de l'arrêté du 10 Mai 1968

Maître d'Ouvrage :
ALLIANCE FONCIERE
44, rue de la Garenne
54000 NANCY

Maître d'Oeuvre :
A.T.T.B
66 bd Jean Jaurès
54000 NANCY

- I Caractéristiques techniques générales des maisons**
- II Locaux privatifs et leurs équipements**
- III Aménagements intérieurs aux parcelles**
- IV Aménagements extérieurs aux parcelles et leurs
 équipements**

NOTE PRELIMINAIRE

Le projet comprend 5 types de maisons :

- . modèle 01 a : maison avec rez de chaussée à demi niveau, 1 étage et garage isolé.
- . modèle 01 b : maison avec rez de chaussée de plein pied, 1 étage et garage isolé.
- . modèle 02 : maison avec rez de jardin semi enterré, rez de chaussée, 1 étage et garage incorporé.
- . modèle 03 : maison avec rez de chaussée, 1 étage et garage incorporé.
- . modèle 04 : maison avec rez de chaussée semi enterré, rez de jardin, 1 étage et garage – cellier incorporé.

I CARACTERISTIQUES TECHNIQUES GENERALES DES MAISONS

1.1 Infrastructure

1.1.1 Fouilles

Fouilles en pleine masse à l'emplacement des maisons et des garages isolés.
Remblais contre les maisons et les garages isolés.
Evacuation des terres excédentaires à la décharge.

1.1.2 Fondations

Suivant sondages et accord du bureau de contrôle.

1.2 Murs et ossatures

1.2.1 Murs périphériques enterrés

Pour rez de jardin maison modèle 02 :

. béton banché ou maçonnerie en agglomérés coffrant avec paroi extérieure étanchée.

Pour rez de chaussée maison modèle 04 :

. béton banché ou maçonnerie en agglomérés coffrant avec paroi extérieure étanchée.

1.2.2 Murs de façades maisons et garages isolés

En maçonnerie d'agglomérés béton hourdés au mortier de ciment.

Doublage intérieur sur parties habitables constitué par un complexe isolant, épaisseur suivant étude thermique et réglementation en vigueur avec parement en plaque de plâtre.

Revêtement extérieur par enduit projeté et ponctuellement pour certains modèles de maisons, incrustation de carreaux céramique décoratifs.

Le parement des murs intérieurs des garages restera brut sans autre finition.

1.2.3 Murs pignons

En maçonnerie d'agglomérés béton hourdés au mortier de ciment. Double mur séparé par un joint de dilatation pour pignon accolé.

Sur pignons visibles non accolé, doublage intérieur sur parties habitables constitué par un complexe isolant, épaisseur suivant étude thermique et réglementation en vigueur avec parement en plaque de plâtre

Revêtement extérieur des maçonneries visibles par enduit projeté.

Le parement des murs intérieurs des garages restera brut sans autre finition.

1.2.4 Murs mitoyens

Néant

1.2.5 Murs extérieurs divers

Mur de soutènement ponctuel entre parcelles 12 et 13 et voie intérieure en béton banché ou maçonnerie en agglomérés coffrant avec enduit projeté sur faces visibles

Mur de soutien des terres ponctuel le long de l'accès garage isolé des parcelles 02.03.04.05 en béton banché ou maçonnerie en agglomérés coffrant avec enduit projeté sur faces visibles

1.2.6 Murs porteurs à l'intérieur des maisons

Suivant cas, en maçonnerie d'agglomérés béton hourdés au mortier de ciment avec parement en plaque de plâtre collé côté partie habitable.

1.3 Planchers**1.3.1 Plancher bas**

Rez de chaussée des modèles 01 – 03 et 04 :

. pour partie habitable : dallage béton coulé sur isolant thermique ou plancher poutrelles et hourdis isolants.

. pour garage incorporé ou isolé et cellier intégré : dallage béton ou plancher poutrelles et hourdis béton finition surfacée

Rez de jardin des modèles 02 :

. dallage béton coulé sur isolant thermique ou plancher poutrelles et hourdis isolants.

1.3.2 Planchers haut rez de jardin et/ou rez de chaussée

Plancher de type poutrelles et hourdis d'épaisseur suivant étude de structure avec faux plafond en plaque de plâtre dans partie habitable et panneaux d'isolation thermique en sous face dans garage intégré et dans cellier intégré suivant cas.

1.3.3 Planchers sous charpente

Pour 1^o étage des maisons :

Faux plafond suspendu sous charpente, en plaques de plâtre avec matelas de laine de verre d'épaisseur conforme à l'étude thermique.

Pour garage isolé des modèles 01 et débord garage des modèles 03 :

La charpente restera visible

1.4 Cloisons de distribution**1.4.1 Cloisons courantes**

Cloisons alvéolaires de 50 mm d'épaisseur constituées de deux plaques de plâtre séparées par un réseau cartonné.

1.4.2 Cloisons séparatives avec garage intégré

Cloison isolante de 120 mm d'épaisseur à ossature métallique avec isolant thermique conforme à l'étude thermique entre 2 parements en plaque de plâtre

1.4.3 Cloisons séparatives avec cellier intégré

Cloison isolante de 120 mm d'épaisseur à ossature métallique avec isolant thermique conforme à l'étude thermique entre 2 parements en plaque de plâtre

1.5 Escalier**1.5.1 Escalier**

Pour demi niveau du rez de chaussée des modèles 01 a : emmarchements béton destinés à recevoir le même revêtement que les pièces attenantes.

Pour escaliers entre les différents niveaux de tous les modèles : escaliers en bois exotique avec garde corps à fuseaux verticaux, habillage des trémies en panneaux bois dito escaliers.

L'ensemble escalier (marches, contremarches, limons, garde corps, habillage de trémie) sera lasuré.

1.6 Conduits de fumées et ventilation**1.6.1 Conduits de fumée**

En boisseaux allégés alvéolés pouzzolane ou terre cuite avec souche de toiture à partir du plancher haut sur séjour. (sans tubage intérieur pour les cheminées)

1.6.2 Ventilation mécanique

La ventilation est de type ventilation mécanique contrôlée avec réseau de gaines, bouches d'entrée d'air dans coffre de volet roulant des pièces principales, bouches d'extraction dans les pièces « dites humides » et moteur d'extraction dans combles relié à une tuile à douille dans couverture tuile.

1.7 Chutes et grosses canalisations**1.7.1 Chutes d'eaux pluviales**

En tuyaux en zinc naturel en façades maisons et garages isolés.

1.7.2 Chutes d'eaux usées

En tuyaux PVC en intérieur dans gaines dans parties habitables et apparents dans garage et/ou cellier, raccordés en pied sur attentes et en tête sur tuile à douille en couverture.

1.7.3 Canalisations horizontales

Canalisations en PVC sous dallage ou plancher poutrelles et hourdis du niveau le plus bas.

1.7.4 Branchements aux égouts

Installations des réseaux compris toutes sujétions jusqu'en limite parcellaire et jusqu'au rejet à l'égout, branchement compris.

1.8 Toitures**1.8.1 Charpente**

Pour maisons: charpente bois industrialisée traitée fongicide et insecticide avec habillage des débords en panneaux rainurés peints ou frises PVC blanc.

Pour débord de garage et garage isolé : charpente bois industrialisée traitée fongicide et insecticide avec habillage des débords en panneaux rainurés peints ou frises PVC blanc.. La charpente sera apparente.

1.8.2 Couverture

Couverture tuile mécanique béton y compris tuiles accessoires telles que faîtières, arêtières, rives, tuiles à douilles, tuiles chatières et tout ouvrage de zinguerie nécessaire.

II LOCAUX PRIVATIFS ET LEURS EQUIPEMENTS**II.1 Sols et plinthes**

Le choix des carrelages (formats et teintes) et des revêtements de sol stratifié (teintes) se fera dans la gamme proposée par le Maître d'Ouvrage.

II.1.1 Sols et plinthes des pièces principales

. dans séjour : carrelage collé en pose droite compris plinthes carrelées assorties.
. chambres : revêtement de sol stratifié flottant compris plinthes stratifiées assorties.

II.1.2 Sols et plinthes des pièces de service

. dans cuisine, wc, salle de bains et suivant cas salle d'eau : carrelage collé en pose droite compris plinthes carrelées assorties.

II.1.3 Sols et plinthes des entrées, dégagements

- . dans entrée, dégagements rez de chaussée ou rez de jardin : carrelage collé en pose droite compris plinthes carrelées assorties.
- . sur emmarchements entre entrée et séjour des modèles 01a : carrelage collé sur marches et contremarches avec nez de marche anti dérapant compris plinthes biaisées carrelées assorties.
- . dans dégagement-palier chambre au 1^{er} étage : revêtement de sol stratifié flottant compris plinthes stratifiées assorties.

II.1.4 Placards

Dito revêtement de sol où se situe le placard

II.1.5 Sols des garages incorporés ou isolés

Béton finition surfacée avec pente vers l'extérieur.

II.1.6 Sols des celliers (modèle 04)

Béton finition surfacée

II.2 Revêtements muraux

(autres que enduits, peintures, papiers peints et tentures).

Le choix des faïences (formats et teintes) se fera dans la gamme proposée par le Maître d'Ouvrage.

II.2.1 Revêtements muraux des pièces de service

Salle de bains: carreaux de faïence

- . au dessus de la baignoire sur la longueur et les 2 retours sur 2.00 m de hauteur depuis le sol (hors emprise de la baignoire).
- . sur habillage de baignoire
- . sur paillasse éventuelle en bout de baignoire.

Salle d'eau (modèle 02) : carreaux de faïence

- . au dessus du receveur de douches sur 2 côtés sur 2.00 m de hauteur depuis le sol (hors emprise du receveur de douches).
- . sur socle de douches

Cuisine:

- . carreaux de faïence sur 0,60 hauteur au-dessus de l'évier
- . carreaux de faïence sur 0,60 hauteur au-dessus des appareils ménagers.

II.2.2 Revêtements muraux dans autres pièces

Néant.

II.3 Plafonds**II.3.1 Plafond des pièces intérieures**

Peinture blanche vinylique mate dans pièces dites sèches y compris placards et glycéro satinée dans pièces dites humides

II.3.2 Plafond des annexes

Garage intégré ou isolé et cellier intégré : néant

II.4 Menuiseries extérieures**II.4.1 Menuiseries extérieures des pièces principales**

Fenêtres et portes fenêtres en profilés PVC blanc « ouvrant à la française » avec vitrage isolant.

Certains chassis suivant plans pourront comporter des parties fixes.

- II.4.2 Menuiseries extérieures des pièces de service
Idem II.4.1
Les vitrages isolants des châssis des salles de bains recevront une face granitée.
- II.4.3 Porte d'entrée
A 1 vantail avec parements en tôle peinte et isolant thermique et acoustique incorporé.
Poignées aux 2 faces sur rosace en laiton pôli, serrure 3 points avec cylindre de sûreté type européen, petit oculus avec vitrage isolant feuilleté, heurtoir en laiton poli.
- II.4.4 Porte de service (garage isolé des modèles 01)
Porte métallique peinte avec poignées aux 2 faces, serrure de sûreté avec canon de type européen.
- II.4.5 Porte de garage
Porte métallique peinte, basculante à manœuvre manuelle, serrure de sûreté.
- II.5 Fermetures extérieures et occultations, protection solaire**
- II.5.1 Pièces principales
Volets roulants PVC blanc sur fenêtres et portes fenêtres à manœuvre manuelle par sangle pour fenêtre et treuil et tige oscillante pour porte fenêtre.
- II.5.2 Pièces de service
Idem II.5.1 excepté sur châssis de la salle de bains
- II.6 Menuiseries intérieures**
- II.6.1 Huisseries et bâtis
Huisserie métallique à peindre
- II.6.2 Portes intérieures courantes
Porte à âme alvéolaires à parements à peindre à 1 vantail
Porte tiercé à grand oculus sur vantail de service pour séjour des modèles 04.
Ces portes seront équipées de condamnation pour salle de bains, wc et salle d'eau, de clés pour chambres avec garnitures et butées de porte.
- II.6.3 Portes isolantes
Entre garage intégré et entrée : porte isolante à parements à peindre à 1 vantail avec serrure de sûreté avec canon de type européen.
Entre cellier (modèle 04) et entrée : porte isolante à parements à peindre à 1 vantail avec serrure à clés.
- II.6.4 Porte de placard
Porte coulissante ou pivotante suivant dimensions
- II.6.5 Equipement de placard
Néant.
- II.6.6 Moultures et habillage
Pour habillage des bâtis si nécessaire.
- II.6.7 Tablette bar
Séparation entre cuisine et séjour des modèles 04 par tablette en panneaux stratifiés blanc sur muret

II.7 Serrurerie et garde corps

II.7.1 Barre d'appuis

Suivant cas des plans et façades, barres d'appuis en profilés métalliques galvanisés et thermolaqués

II.7.2 Garde corps de porte fenêtres

Suivant cas des plans et façades, garde corps en profilés métalliques galvanisés et thermolaqués avec remplissage suivant type de garde corps par volume verrier.

II.7.3 Grilles de protection des baies.

Néant.

II.8. Peintures, papiers, tentures

II.8.1 Peintures extérieures et vernis

II.8.1.1 Sur menuiseries

Néant.

II.8.1.2 Sur fermetures et protection

Néant.

II.8.1.3 Sur serrurerie

Travaux préparatoires, 2 couches de peinture sur porte extérieure métallique de la porte de service des garages isolés et porte d'entrée des maisons et face extérieure des portes de garage..

En extérieur sur barres d'appuis, garde-corps: finition galvanisée et thermolaquée

II.8.1.4 Sur béton

Peinture pliolithe en sous faces de auvents et/ou de corniches.

II.8.2 Peintures Intérieures

Le choix des papiers peints se fera dans la gamme proposée par le Maître d'Ouvrage

II.8.2.1 Sur menuiseries

Peinture sur portes de distribution et lasure sur ensemble escaliers.

II.8.2.2 Sur murs - cloisons

Dans pièces dites sèches et placards: papier peints 150 gr/m² sans raccord

Dans pièces dites humides (hors emprise des faïences): papier vinyl 180 gr /m² sans raccord.

Le garage et suivant cas le cellier seront livré sans aucune finition.

II.8.2.3 Sur plafonds

Peinture blanche vinylique mate dans pièces dites sèches y compris placards et peinture glycéro satinée blanche dans pièces dites humides

II.8.2.4 Sur canalisations

Peinture sur canalisations apparentes.

II.8.2.5 Sur huisserie métal

Peinture blanche

II.9 Equipements intérieurs

II.9.1 Equipements des cuisines

. meuble évier en mélaminé blanc avec évier inox deux bacs et un égouttoir dimensions 1200*600.

II.9.1.1 Evacuation des déchets

Néant

II.9.1.2 Armoire sèche linge

Néant.

II.9.2 Equipements sanitaires et plomberie

II.9.2.1 Distribution eau froide individuelle

Canalisation en PEHD depuis le compteur dans regard extérieur jusque sous évier ou dans garage suivant cas.

Distribution intérieure encastrée type hydrocâblée en tube polyéthylène haute densité sous fourreau ou PER.

Liaison entre les niveaux par canalisation PEHD dans gaine.

Remontée en tube cuivre apparent de la sortie au sol jusqu'aux appareils sanitaires.

II.9.2.2 Distribution eau chaude individuelle

Distribution intérieure encastrée type hydrocâblée en tube polyéthylène haute densité sous fourreau ou PER depuis générateur de chaleur.

Liaison entre les niveaux par canalisation PEHD dans gaine.

Remontée en tube cuivre apparent de la sortie au sol jusqu'aux appareils sanitaires.

II.9.2.3 Evacuations

Par tuyaux en PVC jusqu'aux chutes verticales.

II.9.2.4 Distribution gaz

En canalisation PE enterrée en extérieur depuis le coffret en limite.

En canalisation cuivre apparent en intérieur jusqu'à la chaudière y compris prise gaz réglementaire avec raccord mécanique pour gazinière dans cuisine.

II.9.2.5 Attentes machines à laver

Attentes bouchonnées pour machine à laver le linge et la vaisselle dans cuisine

II.9.2.6 Appareils sanitaires

Baignoire acier émaillé 1700*700 de couleur blanche équipée d'un mitigeur mono commande avec douchette téléphone et vidage automatique

Receveur de douches (suivant cas) à encastrer 800*800 équipé d'un mitigeur mono commande avec douchette téléphone et barre murale.

Plan vasque en panneaux postformé blanc avec incorporation par le dessus de vasque (1 ou 2 suivant plans) équipée d'un mitigeur mono commande.

Cuvette WC (nombre suivant plans) avec réservoir attenant et abattant double blanc rigide.

Lave mains dans WC (suivant plans) équipé d'un mitigeur mono commande.

Miroir et bandeau lumineux au dessus et toute largeur de plan vasque.

II.9.2.7 Robinet de puisage

Pour chaque maison : 1 robinet à nez fileté dans garage (incorporé ou isolé) et 1 robinet à nez fileté avec purge sur façade en partie arrière des maisons

II.9.2.8 Accessoires divers

Néant.

II.9.3 Equipement électrique

II.9.3.1 Type d'installation

Encastré sous fourreaux dans planchers, murs et cloisons

II.9.3.2 Puissance à desservir

Suivant études électricité en fonction des différents types de maison

II.9.3.3 Equipement de chaque pièce

Conforme à la norme NF C 15.100 en vigueur avec au minimum :

Entrée extérieure :

- . 1 point lumineux en applique sur SA lumineux intérieur avec hublot décoratif
- . 1 bouton de sonnette lumineux porte étiquette avec sonnerie intérieure.

Terrasse extérieure séjour :

- . 1 hublot étanche sur SA intérieur à voyant lumineux.
- . 1 PC 16 A+T étanche

Entrée :

- . 1 point lumineux en plafond (douille DCL) sur VV ou BP suivant cas
- . 1 PC 16A+T en plinthes

Cuisine :

- . 1 point lumineux en plafond (douille DCL) sur SA
- . 1 point lumineux en applique avec linolite classe II au dessus de l'évier
- . 6 PC 16 A+T dont 4 ou 2 doubles à hauteur du plan de travail
- . 2 PC 16 A+T spécialisées pour machines à laver.
- . 1 BT 32 A+T
- . 1 commande 2 positions sans point mort pour VMC.

Séjour :

- . 1 point lumineux en plafond (douille DCL) sur SA ou VV suivant cas
- . à raison de 1 PC 16A+T en plinthes pour 4 m² avec 5 PC minimum

Chambre (par unité) :

- . 1 point lumineux en plafond (douille DCL) sur VV ou BP suivant cas
- . 3 PC 16A+T en plinthes

Dégagement – palier (par unité)

- . 1 point lumineux en plafond (douille DCL) sur VV ou BP suivant cas
- . 1 PC 16A+T en plinthes

Salle de bains

- . 1 point lumineux en plafond (douille DCL) sur SA
- . 1 point en applique sur SA au dessus plan vasque pour bandeau lumineux
- . 1 PC 16 A+T à hauteur 1.20 m hors volume de protection.

Salle d'eau (suivant cas)

- . 1 point lumineux en plafond (douille DCL) sur SA
- . 1 point en applique sur SA au dessus plan vasque pour bandeau lumineux
- . 1 PC 16 A+T à hauteur 1.20 m hors volume de protection

Escalier

- . 1 point lumineux en applique sur VV

WC (par unité)

- . 1 point lumineux en plafond (douille DCL) sur SA

Garage isolé ou intégré :

- . 1 point lumineux en applique (douille DCL) sur VV
- . 1 PC 16 A+T sous interrupteur
- . 1 PC 16 A+T spécialisée pour congélateur sauf pour modèle 04.

Cellier intégré pour modèle 04 :

- . 1 point lumineux en applique (douille DCL) sur SA
- . 1 PC 16 A+T sous interrupteur
- . 1 PC 16 A+T spécialisée pour congélateur

II.9.4 Chauffage

II.9.4.1 Type d'installation

Pour maisons modèles 01.03.04

- . chauffage gaz individuel par chaudière mixte murale à micro accumulation
- . distribution encastrée par tubes polyéthylène haute densité réticulé sous fourreaux, liaison entre niveaux par passage dans gaine

Pour maisons modèle 02:

- . chauffage gaz individuel par chaudière mixte murale avec ballon ECS intégré
- . distribution encastrée par tubes polyéthylène haute densité réticulé sous fourreaux, liaison entre niveaux par passage dans gaine.

II.9.4.2 Températures garanties

Les températures respecteront la réglementation nationale et locale en vigueur.

II.9.4.3 Appareils d'émission

Radiateur en panneaux acier pré laqué d'usine.
Robinets thermostatiques sur tous les radiateurs sauf celui du séjour.

II.9.5 Equipements de télécommunications

II.9.5.1 Radio TV

Distribution encastrée sous fourreaux par câblage coaxial de l'attente en combles (antennes à la charge de l'acqureur) jusqu'aux prises TV/FM
Fourreau en attente extérieure permettant le raccordement ultérieur des maisons à un éventuel réseau public de télédistribution.
Deux de prises par maison : 1 dans le séjour et 1 dans la chambre principale

II.9.6.2 Téléphone

Gaine encastrée y compris câblages, joncteurs téléphone à raison d'un joncteur dans cuisine, un dans séjour, un dans chaque chambre.

III AMENAGEMENTS EXTERIEURS SUR PARCELLE

III.1 ACCES

III.1.1 Accès garage

. enrobé noir sur fondation compactée avec délimitation par bordurettes béton

III.1.2 Accès porte d'entrée

. enrobé noir sur fondation compactée avec délimitation par bordurettes béton

III.1.3 Accès secondaire arrière (modèle 01)

. enrobé noir sur fondation compactée avec délimitation par bordurettes béton

III.2 ASSAINISSEMENT

Les eaux usées et les eaux pluviales sont collectées et raccordées sur les regards de branchement en limite de parcelle

III.3 EAU POTABLE

Raccordement de chaque maison par canalisation enterrée depuis le regard compteur extérieur individuel en limite de parcelle.

III.4 ELECTRICITE

Raccordement de chaque maison par câblage enterré sous fourreau depuis le coffret en limite de parcelle (travaux prévus pour le télérelevage des consommations.

III.5 GAZ

Raccordement de chaque maison par canalisation enterrée depuis le coffret en limite de parcelle

III.6 TELECOMMUNICATIONS

Raccordement téléphone de chaque maison par câblage sous fourreau enterré depuis la chambre de tirage individuelle en limite de parcelle.

Fourreau aiguillé enterré en attente pour raccordement éventuel ultérieur au réseau câblé depuis la chambre de tirage individuelle en limite de parcelle

III.7 ESPACES VERTS**III.7.1 Engazonnement**

Chaque parcelle hors emprise maison et accès recevra un engazonnement avec préparation initiale du terrain.

III.7.2 Plantations

Suivant plan des aménagements extérieurs des plantations d'arbres et arbustes seront prévues.

III.7.3 Haies végétales et clôture

Suivant plan des aménagements extérieurs :

- . clôture grillagée simple torsion galvanisée et plastifiées hauteur 1.20 m en en délimitation de la partie arrière des parcelles
- . haies végétales en doublure de la clôture grillagée sur un des côtés de la clôture
- . haies végétales en délimitation avant des parcelles

III.7.4 Terrasses

Dallettes béton en gravillons lavés sur lit de sable à raison de 10 m² par maison devant séjour.

IV – AMENAGEMENTS EXTERIEURS AUX PARCELLES**IV. 1 VOIRIE ET PARKINGS**

Depuis la rue de la Beraudière desserte du programme selon plan d'aménagement

IV.1.1 Voie

En enrobé noir sur fondation compactée avec délimitation par bordures et bordures caniveaux béton.

IV.1.2 Parkings communs

En enrobé noir sur fondation compactée avec délimitation par bordures avec les espaces verts et par bande de peinture entre emplacements.

IV. 2 ASSAINISSEMENTS**IV.2.1 Eaux usées et eaux vannes**

Réseau enterré en canalisations PVC ou ciment pour évacuation des effluents des maisons avec regard de branchement pour chaque maison et regards de visite sur réseau commun. Raccordement du réseau sur le réseau public de la ville.

Certaines parcelles pourront être touchées par une servitude de tréfond pour le passage de canalisation d'eaux usées. Les acquéreurs ne pourront en aucun cas s'y opposer.

IV.2.2 Eaux pluviales

Réseau enterré en canalisations PVC ou ciment pour évacuation des eaux pluviales des maisons et eaux de ruissellement de voirie avec regard de branchement pour chaque maison, regards avaloir, regards de visite sur réseau commun. Raccordement du réseau sur le réseau public de la ville.

Certaines parcelles pourront être touchées par une servitude de tréfond pour le passage de canalisation d'eaux pluviales. Les acquéreurs ne pourront en aucun cas s'y opposer.

IV.3 EAU POTABLE

Réseau enterré avec canalisations PEHD ou fonte, branchement de chaque maison avec regard compteur en limite. Borne d'incendie éventuelle suivant imposition des services incendie. Raccordement du réseau sur le réseau concédé du concessionnaire.

IV.4 ELECTRICITE

Réseau enterré avec câblages généraux, branchement de chaque maison avec coffret de comptage en limite. Raccordement du réseau sur le réseau concédé du concessionnaire.

IV.5 GAZ

Réseau enterré avec canalisation générale, branchement de chaque maison avec coffret de comptage en limite. Raccordement du réseau sur le réseau concédé du concessionnaire.

IV.6 TELECOMMUNICATIONS

Réseau enterré avec câblages sous fourreaux enterrés pour téléphone et fourreaux aiguillés en attente pour éventuel réseau câblé de la ville, avec chambre de tirage individuelle en limite pour chaque maison, chambres de tirage sur réseau commun. Raccordement du réseau sur le réseau concédé du concessionnaire.

IV.7 ECLAIRAGE EXTERIEUR

Réseau enterré avec câblages sous fourreaux avec candélabres sur voie hauteur 4.50 ml environ commandés par armoire avec compteur, horloge et lumandar. Raccordement du réseau sur le réseau électricité du projet ou sur réseau public de la ville.

IV.8 ESPACES VERTS

Suivant plan des aménagements extérieurs des plantations d'arbres seront prévues au droit de la voie et parkings le long de la rue de la Béaudière.

NOTA :

Le Maître d'ouvrage se réserve le droit d'apporter au présent descriptif des modifications de prestations ou d'implantation d'éléments d'équipement commandés par la nécessité de s'adapter aux problèmes dus à l'évolution des techniques et à ceux du chantier.
